DU International Autisme et Analyse Appliquée du Comportement

UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES, SCIENCES DE L'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

Mise en avant

Dans le cadre du 3ème plan national Autisme, un outil de formation à distance destinée aux professionnels impliqués dans l'intervention au bénéfice des personnes autistes a été ouvert : la **Plateforme Universitaire de Formation A Distance au Spectre de l'Autisme** (PUFADSA). À partir de cette ressource, l' Université Clermont Auvergne a validé la création d'un Diplôme d'Université International (DUI) « Autisme et Analyse Appliquée du Comportement » **d' une durée de 2 ans**.

La formation comporte 34 modules de formation qui ont été conçus et enregistrés par des experts des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) issus de France, du Canada (Université du New Brunswick) et de Belgique (SUSA, Université de Mons). Dans ce diplôme « Autisme et Analyse Appliquée du Comportement », un tutorat approfondi est mis en place. Il est composé de lectures obligatoires et conseillées, des activités d'application (étude de cas, création de programme d'observation et de mesure, création de programme d' intervention). Ces activités sont encadrées par une Psychologue spécialisée en Analyse Appliquée du Comportement, Troubles du développement, enfance et adolescence et une Docteure en psychologie, Psychologue spécialisée en Analyse Appliquée du Comportement, Troubles du développement, enfance et adolescence.
Le DUI « Autisme et Analyse Appliquée du Comportement » a pour ambition de proposer une formation du niveau ACC-B (Analyste du Comportement Certifié – Grade B).

L'essentiel

Durée de la formation

- 1 an

Langues d'enseignement

- Français

Modalités

- Totalement à distance

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Cette formation à distance est destinée à former des professionnels impliqués dans l'intervention au bénéfice des personnes autistes. Les candidats doivent avoir validé une licence et savoir lire et comprendre des textes en anglais.

Pour s'inscrire, les candidats doivent déposer un dossier sur le site de l'UCA e-candidat **entre le 28 avril et le 11 mai 2025 (2ème campagne).**
Le **retour des candidatures** sera visible sur e-candidat le **3 juin 2025** (initialement prévu le 26 mai 2025).

Tarif et financement

Le total de la formation est de **4700 euros** (2700 euros la première année et 2000 euros la seconde année).
À noter que le **Compte Personnel de Formation (CPF)** n'est pas mobilisable pour financer cette formation car elle n'est pas encore éligible.

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Le dossier devra contenir les **trois éléments** suivants :

- Un **Curriculum Vitae** complet
- Attestation niveau licence
- Un **texte** décrivant votre projet professionnel et déclinant des arguments en faveur d'une inscription dans la formation pour obtenir le Diplôme d'Université International Autisme et Analyse Appliquée du Comportement

Les dossiers de candidature déposés seront examinés par le jury d'admission.
Possibilité d'un entretien par visioconférence.

Contacts

UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l' Éducation

Université Clermont Auvergne UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l' Éducation 34, avenue Carnot - TSA 60401 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Marie IZAUTE
Tel. +33473406255
Marie.IZAUTE@uca.fr

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

La formation comporte **34 modules** conçus et enregistrés par des experts des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) issus de France, du Canada (Université du New Brunswick) et de Belgique (SUSA, Université de Mons).
Leur durée varie entre 1 heure et 5 heures.

Ces 34 modules sont organisés en **8 Unités d'Enseignement** - 7 UE de cours et 1 UE rapport décrites ci-dessous :
UE 1 - Les particularités fondamentales des TSA
UE 2 - Les principes de l'intervention éducative
UE 3 - Les TSA et la vie quotidienne
UE 4 - Les TSA et l'évaluation
UE 5 - TSA et contextes de vie
UE 6 - TSA : les apports de la recherche
UE 7 - Déontologie et éthique
UE 8 - TSA : Rapport d'activité professionnelle
L'évaluation des contenus est effectuée sous forme d'évaluation continue avec des quiz, des exercices d'application par UE

et un rapport sur les pratiques professionnelles. Le rapport est basé sur une pratique professionnelle qui devra être réalisée dans le cadre d'un emploi ou d'un bénévolat d'une durée de 150 heures durant la seconde année du diplôme. Il sera à remettre en fin de période de formation.

Les contenus de formation adhèrent en totalité aux recommandations nationales de bonne pratique professionnelle [7 mars 2012 pour les enfants et 26 mars 2018 pour les adultes].
Ce dispositif de formation s'inscrit dans la nouvelle stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement pour garantir aux personnes avec autisme des accompagnements de qualité et le respect de leurs choix : https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-11/DP%20strat%C3%A9gie%20nationale%20TND%202023_2027.pdf

Le DUI Autisme et Analyse Appliquée du Comportement a pour ambition de proposer une formation du niveau ACC-B (Analyste du Comportement Certifié – Grade B) et est en cours d'habilitation par l'ONPAC.

Modalités

Totalement à distance

La formation se fait **en ligne, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**.

Des séances d'accompagnement seront organisées avant de clôturer chacun des modules de formation. Ces séances, fixées au calendrier distribué au moment de l'inscription administrative, se feront de manière collective avec une enseignante spécialisée en Analyse du Comportement. Ces séances ont un but de professionnalisation dans le sens où ces temps doivent d'approfondir les éléments théoriques vus lors des vidéos de formation en ligne, de pouvoir corriger les différents exercices d'application qui mettent en lien la théorie à la pratique.

Modalités d'évaluation

L'évaluation du Diplôme d'Université International Autisme et Analyse Appliquée du Comportement est effectuée sous forme d'évaluation continue avec des quiz, des exercices d'application par UE et un rapport sur les pratiques professionnelles.

Le diplôme est délivré quand :

- Les UE 1 à 7 sur les contenus de la formation sont validées par une note moyenne au moins égale à 12/20
- La note de l'UE 8 est au moins égale à 12/20

Il n'y a pas de compensation entre les UE. En cas d'échec aux évaluations continues, une seconde chance est mise en œuvre (juin).